

**éclat**  
BRANCHE  
des ministères de l'Éducation, des Lois et de l'Égalité, de la Culture, des Langues et de l'Administration régionale pour l'utilité sociale

En fonction du projet de la structure dans laquelle il exerce, certaines missions peuvent être accentuées comme celles relatives à la gestion du cadre d'accueil ou encore les relations avec les parents, etc...

# Animatrice petite enfance crèche

## Animateur petite enfance crèche



### Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

#### Compétences

- Structurer et gérer un projet d'animation (définir les objectifs, sélectionner les moyens, structurer les modalités, rédiger les consignes, évaluer le projet, etc.)
- Réaliser les soins d'hygiène et de confort adaptés à l'âge de l'enfant (change, toilette, habillage)
- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil et de jeu adaptées à l'âge des enfants
- Développer une relation de respect et de confiance mutuels avec les publics
- Collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis
- Détecter et signaler les situations de maltraitance auprès des enfants
- S'adapter aux dynamiques de groupe et gérer les conflits
- Collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire

#### Connaissances

- Réglementation spécifique aux accueils collectifs de mineurs (ACM)
- Réglementations sur l'accessibilité et l'accueil des personnes en situation de handicap
- Méthodes pédagogiques

#### Savoir-être

- Créatif
- Réactif
- Responsable

### Entrée dans le métier

#### Niveau de formation et diplômes

**Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier :** Niveau CAP / BEP (niveau 3)

**Diplômes requis pour exercer le métier :** CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP EAPE), BPJEPS, bac professionnel ou diplômes

#### Expérience

**Expérience requise pour exercer le métier :** Pas d'expérience minimale requise

#### Spécificités de la filière

**Animation volontaire :** BAFA / BAFD

**Autres engagements :** service civique, bénévolats, etc.

### Tendances

#### Activités nouvelles ou en évolution

**Nouvelles :** Mise en œuvre de pratiques écoresponsables dans les activités d'éveil ou dans les équipements

**À renforcer :** Accueil et accompagnement des enfants ayant des besoins spécifiques (situation de handicap ou autres troubles), support à la parentalité, intégration des outils numériques notamment la communication numérique pour partager avec les parents ou les outils pédagogiques numériques

#### Compétences nouvelles ou en évolution

**Nouvelles :** Mise en place d'accueil et d'activités inclusives tenant compte de besoins spécifiques des enfants, maîtrise des outils numériques de communication ou les outils numériques pédagogiques

**À renforcer :** Connaissance de fondamentaux liés au développement durable (tri, recyclage, alimentation, produits ménagers, matériel d'activité, etc.)

# Animatrice petite enfance crèche

## Animateur petite enfance crèche



### Mobilités professionnelles

| Dans la branche                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                       |                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)                                                                                    | Métiers proches (niveau 2)                                                                                                                                                                            | Métiers éloignés / connexes (niveau 3)                                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Assistant maternel</li> </ul>                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Animateur socio-éducatif et culturel</li> <li>Educateur de jeunes enfants</li> <li>Auxiliaire de puériculture</li> <li>Médiateur / animateur social</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Infirmier DE / puéricultrice</li> </ul> |
| Hors branche                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                       |                                                                                |
| Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)                                                                                    | Métiers proches (niveau 2)                                                                                                                                                                            | Métiers éloignés / connexes (niveau 3)                                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Animateur petite enfance ou RPE (Alisfa)</li> <li>Garde d'enfants à domicile (BAD)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Éducateur de jeunes enfants (BAD)</li> </ul>                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>/</li> </ul>                            |

### Légende

**Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) :** Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

**Métiers proches (niveau 2) :** Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

**Métiers éloignés / connexes (niveau 3) :** Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.